



# **CAISSE D'ÉPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON**

## **RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE**

### **APPELS A PROJETS**

**ANNEE 2011**



# **APPELS A PROJETS**

**ANNEE 2011**

## **DOMAINES**

**DOMAINE : ENGAGEMENT SOCIÉTAL,**

➤ **AXE :**

- **PHILANTHROPIE**
- **INCLUSION FINANCIERE**

• **DOMAINE : ENVIRONNEMENT**

## **CARACTERISTIQUES DES APPELS A PROJETS**

La sélection et la publication des résultats au plus tard le 31/12/2011

**Date limite de dépôts des dossiers :** Le 31 octobre 2011 pour les appels à projets du domaine « Engagement Sociétal » et le 31 août 2011 pour le domaine « Environnement ».

## **COMMENT REpondre ?**

Toutes les informations et dossiers à télécharger sont disponibles sur le site Internet de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon : [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)

## **ADRESSE :**

Les candidats sont priés de soumettre leur dossier avec les pièces jointes par courrier à :

***Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon***

***Missions d'Intérêt Général***

***254, Rue Michel Teule - BP 7330***

***34184 Montpellier cedex 04***



# **APPEL A PROJETS**

ANNEE 2011

**DOMAINE : ENGAGEMENT SOCIÉTAL,**

**AXE : PHILANTHROPIE**

## **PROGRAMME**

### **FONDATION CAISSE D'ÉPARGNE LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**« Développement des technologies d'assistance pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, malades ou handicapées »**

#### **COMMENT ET A QUOI LES AIDES SONT-ELLES AFFECTÉES ?**

Les thèmes développés par ces projets doivent soutenir les axes de recherche suivants :

- Domotique et robotique dans les logements ;
- Aide à la déambulation dans la cité ;
- Matériel adapté à la pratique sportive ;
- Matériel adapté pour développer la qualité de vie ;
- Amélioration de l'accès à la conduite automobile ;
- Ou tout dispositif innovant dont la généralisation paraît souhaitable.

#### **QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS ?**

Il s'agit de projets régionaux (tous issus du Languedoc-Roussillon) étudiés à la lumière des quatre critères suivants :

- Le projet répond à un besoin social pour le public cible des personnes à mobilité réduite
- Le projet est d'une grande portée pratique
- Le projet est collectif (valeurs partagées, partenariats, acteurs)
- Le projet est innovant ou concerne la généralisation de l'usage de dispositifs existants.

#### **POURQUOI CET APPEL A PROJET ?**

Le Languedoc-Roussillon est une des régions de France qui enregistre le plus haut taux de personnes à mobilité réduite, à la suite de maladie, d'accident ou tout simplement du fait du vieillissement. Afin de poursuivre l'avancée de la science dans ses domaines de recherche, et de permettre à nos citoyens régionaux de disposer d'améliorations dans leur vie quotidienne, la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, dans le cadre de sa Fondation pour l'Autonomie, lance cet appel une fois par an.

#### **QUI PEUT REpondre ?**

Les centres hospitaliers, les cliniques et polycliniques, les services de rééducation publics et privés, les services de gérontologie à but non lucratif, les services de conseil (services de la vie autonome, les centres d'information et de conseil technique - CICAT), les maisons de retraite, les associations du champ sanitaire, médico-social et social, et des sociétés savantes.

**Attention ! La Fondation Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon ne finance pas :**

Les frais de fonctionnement de la structure

Les projets individuels, commerciaux, hors thème, hors région ou ne bénéficiant pas au public cible



# **APPEL A PROJETS**

ANNEE 2011

**DOMAINE : ENGAGEMENT SOCIÉTAL,**

**AXE : PHILANTHROPIE**

## **PROGRAMME BESOINS FONDAMENTAUX**

« **Se nourrir et s'habiller** »

### **COMMENT ET A QUOI LES AIDES SONT-ELLES AFFECTÉES ?**

Les thèmes développés par ces projets doivent soutenir les axes suivants :

- Nourriture
- Habillement

### **QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS ?**

Il s'agit de projets régionaux (tous issus du Languedoc-Roussillon) étudiés à la lumière des critères suivants :

- Le projet répond à un besoin social pour le public cible des personnes en grande précarité
- Le projet est d'une grande portée pratique
- Le projet est collectif (valeurs partagées, partenariats, acteurs)

### **POURQUOI CET APPEL A PROJET ?**

Pour prendre part à la lutte contre la plus dure des exclusions, la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon soutient les projets d'associations qui permettent de nourrir ou d'habiller les plus démunis.

### **QUI PEUT RÉPONDRE ?**

Associations



# **APPEL A PROJETS**

ANNEE 2011

**DOMAINE : ENGAGEMENT SOCIÉTAL,  
AXE : PHILANTHROPIE**

## **PROGRAMME BESOINS FONDAMENTAUX**

« **Emploi et insertion par le Logement** »

### **QUELS SONT LES CRITERES DE SELECTION DES PROJETS ?**

Il s'agit de projets régionaux (tous issus du Languedoc-Roussillon) étudiés à la lumière de critères suivants :

- Le projet doit être consacré à des jeunes ou adultes, diplômés ou non, en situation de fragilité et confrontés à des problèmes de mobilité, de précarité et/ou d'employabilité
- De plus, le projet répond à un besoin de développement social ou d'emploi pour ces jeunes en situation de fragilité
- Le projet est collectif (valeurs partagées, partenariats, acteurs)
- Le projet est innovant ou concerne la généralisation de l'usage de dispositifs existants.
- Le projet est d'une grande portée pratique

### **POURQUOI CET APPEL A PROJET ?**

Un nombre croissant de personnes connaissent des difficultés pour accéder au marché de l'emploi faute d'un logement autonome décent et stable. Ils se trouvent alors en situation de « non-logement » ou de « mal-logement ». Trop souvent, ils sont réduits à des solutions précaires.



# **APPEL A PROJETS**

**ANNEE 2011**

**DOMAINE : ENGAGEMENT SOCIÉTAL,**

**AXE : INCLUSION FINANCIÈRE**

## **PROGRAMME**

### **ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI**

#### **COMMENT ET A QUOI LES AIDES SONT-ELLES AFFECTÉES ?**

Les thèmes développés par ces projets doivent soutenir les axes suivants :

- Soutien à des projets solidaires créant des emplois au profit de personnes en difficulté
- Soutien à des structures d'accompagnement, afin d'assurer la réussite de projets émanant de personnes qui ne peuvent pas financer leur projet dans le système bancaire classique, compte tenu de leurs difficultés (bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, chômeurs qualifiés à situation financière ou personnelle difficile...).

#### **QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS ?**

Il s'agit de projets régionaux (tous issus du Languedoc-Roussillon) étudiés à la lumière des critères suivants :

- Le projet répond à un besoin social pour le public cible des personnes en difficulté (bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, chômeurs qualifiés à situation financière ou personnelle difficile...) ayant un projet de création de micro entreprise.
- Le projet est d'une grande portée pratique
- Le projet est collectif (valeurs partagées, partenariats, acteurs)
- Le projet est innovant ou concerne la généralisation de l'usage de dispositifs existants.
- Le projet inclut une proposition de mesure des retours qu'il génère

#### **POURQUOI CET APPEL A PROJET ?**

Le Languedoc-Roussillon est une des régions de France dont le taux de chômage est parmi le plus élevé. De plus, près de 8% de la population des moins de 65 ans vit du RSA, soit le double de la moyenne nationale.

#### **QUI PEUT RÉPONDRE ?**

Les réseaux d'accompagnement des créateurs, les acteurs de l'économie solidaire, les entreprises privées menant les projets ci-dessus, les entreprises et scop d'insertion.

**Attention ! La Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon. ne finance pas :**

Les frais de fonctionnement de l'association

Les projets individuels, commerciaux, hors thème, hors région ou ne bénéficiant pas au public cible



# **APPEL A PROJETS**

**ANNEE 2011**

**Vers un Investissement Socialement Responsable**

## **DOMAINE : ENVIRONNEMENT**

*Vous animez un projet visant à protéger l'environnement favorisant la cohésion sociale et la création d'emploi pour des personnes en situation de fragilité **votre Caisse d'Épargne peut vous aider à le réaliser dans le cadre du dispositif Responsabilité Sociétale Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon***

### **COMMENT ET A QUOI LES AIDES SONT-ELLES AFFECTEES ?**

- + Sensibilisation et information
- + Recyclage/ Valorisation des déchets et surplus
- + Réhabilitation/ Préservation site naturel/faune/flore
- + Aménagement/ Création de jardins
- + Agriculture biologique
- + Distribution de produits durables/ équitables
- + Performance énergétique des bâtiments, transports, équipements,...

### **QUELS SONT LES CRITERES DE SELECTION DES PROJETS ?**

Il s'agit de projets régionaux (tous issus du Languedoc-Roussillon) étudiés à la lumière de critères suivants :

- + Le projet répond à un besoin en termes de développement local ou d'aménagement du territoire ou de protection de l'environnement
- + De plus, le projet répond à un besoin de développement social ou d'emploi pour les personnes en situation de fragilité
- + Le projet est collectif (valeurs partagées, partenariats, acteurs)
- + Le projet est innovant ou concerne la généralisation de l'usage de dispositifs existants
- + Le projet est d'une grande portée pratique

**• Attention ! Les Missions d'Intérêt Général de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon ne financent pas :**

- Les frais de fonctionnement récurrents de la structure
- Les projets individuels, commerciaux, hors thème, hors région ou ne bénéficiant pas au public cible